

Un PLU voté dans un déni complet de démocratie



Le PLU de Juvisy n'a pas été publié avant le vote. Il n'a été ni présenté ni débattu en Conseil Municipal, alors qu'il a été entièrement construit et rédigé par les services de Juvisy sous la direction du Maire. Il a été voté au Conseil Territorial de l'ex-EPT12, désormais Grand-Orly-Bièvre-Seine. L'**AJUV**, qui n'a pas cessé d'intervenir à toutes les étapes, vous informe.

Le vote du PLU de Juvisy a été inscrit à l'ordre du jour du **Conseil territorial du Grand-Orly-Bièvre-Seine du 26 septembre 2016**. Le document, de plusieurs centaines de pages, n'a été communiqué aux élus de ce conseil que le vendredi pour un Conseil se tenant le lundi. Son examen était dès lors impossible.

L'**AJUV** s'est dès lors fortement mobilisée. Elle a rédigé une lettre destinée au Président du Conseil territorial où elle lui demandait de retirer la délibération concernant le PLU de Juvisy. En effet, **ce document n'était pas consultable par les Juvisiens** (il n'est devenu public que le lendemain du vote) **et il n'avait pas été au moins présenté et débattu en Conseil municipal**. Vu les délais très brefs, le Président du Conseil territorial n'a pas souhaité retirer cette délibération, qui a donné lieu le 26 septembre à **un très vif débat (une heure de discussion sur le seul cas juvisien)**. En effet, trois membres de l'**AJUV** s'étaient rendus disponibles pour distribuer notre lettre aux membres du Conseil avant qu'ils siègent.

Le Maire de Juvisy, lors de ce Conseil, s'est montré très véhément et a argué d'une « urgence » à voter ce texte. Le PLU a été finalement mis au vote et a été adopté, toute une partie des élus s'abstenant ou ne prenant pas part au vote.

Le jeudi 29 septembre, enfin, au Conseil municipal de Juvisy, le Maire a annoncé que serait votée une simple motion de soutien au PLU, qui n'avait toujours pas été présenté. Devant son refus de réellement soumettre ce projet à un débat, trois élus (Sylvie Clerc, Nicolas Gonnot et Étienne Chaufour) ont quitté le Conseil. La presse locale a rendu compte de ce que l'**AJUV** dénonce comme un déni de démocratie.

Le PLU a donc été adopté par l'EPT12 sans jamais avoir été soumis à l'approbation des représentants directs des Juvisiens et ce, du fait du refus catégorique du maire de Juvisy. Il est inacceptable qu'un document aussi important, qui engage l'avenir

de notre ville pour plus d'une décennie, soit ainsi rédigé et voté à la va-vite, en catimini, alors que les 400 pages renseignées par les habitants lors de l'enquête publique montraient tout l'intérêt que les Juvisiens portent à cette question.

L'**AJUV** mène actuellement une analyse fine de ce PLU et elle vous rendra compte prochainement, par différents moyens, du résultat de ses travaux.